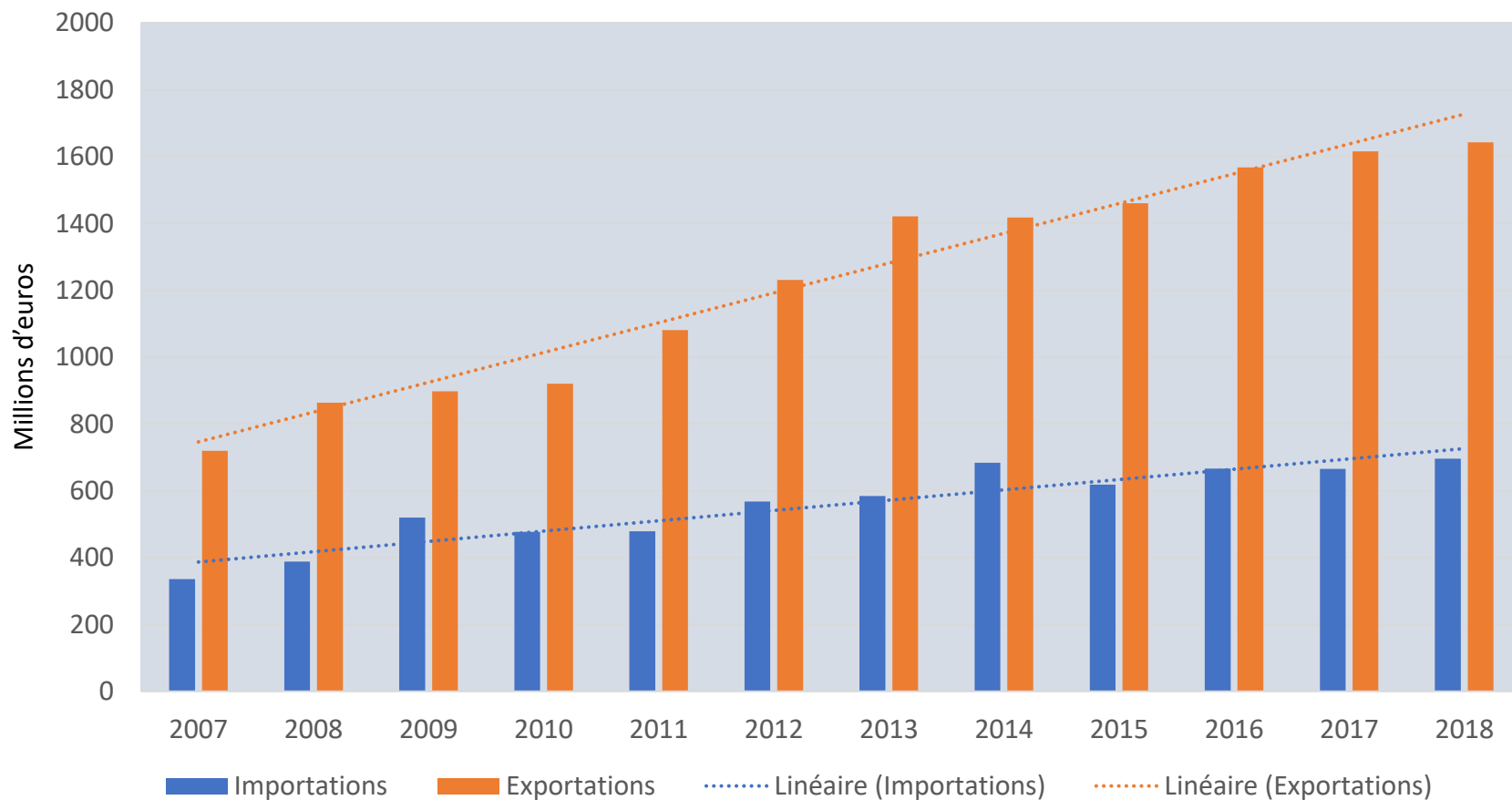


Evolution du commerce extérieur français pour la branche semences et plants (2007-2018)



Source des données : GNIS

Opinion répandue..

« En matière de production de semences et de plants, la taille des entreprises françaises ne leur permet pas d'occuper une place importante au plan international. »

Notre analyse

« Le commerce extérieur français des semences et des plants constitue un secteur économique très actif dont le chiffre d'affaire progresse régulièrement. Les 73 entreprises de sélection nationales font de notre pays le premier producteur européen de semences mais aussi le premier exportateur mondial.

Sur la campagne 2017-2018, ces entreprises ont réalisé 3,3 Mds € de CA porté par 1,6 Mds € de ventes réalisées sur le territoire français et autant à l'international. L'UE est le premier marché à l'export et représente 70% de nos exportations, contre 30% vers les pays tiers. Les importations de semences de la France s'élèvent à 696 M€, dont deux tiers en provenance de l'UE et un tiers de pays extérieurs à l'Union.

Ces performances dégagent un solde excédentaire de la balance commerciale de 947 M€ faisant de la filière « semences et plants » un contributeur important (14%) à l'excédent commercial global de la filière agro alimentaire française (données Ministère de l'Agriculture).

Les segments les plus largement bénéficiaires sont ceux des semences de maïs, des potagères et des oléagineux. Ces dernières années, la filière pommes de terre connaît un développement exceptionnel à l'export, dépassant les 200 000 tonnes de plants exportés. Sont seuls déficitaires le secteur des semences fourragères (de façon chronique) et celui des semences de betteraves. »